

SEANCE DU 22 MAI 2009

Date de la convocation : 16/05/2009

Date d'affichage : 30/05/2009

Nombre de conseillers :

Présents : SIMANDRE Pierre, BAILLY François, PERRIN Didier,
PRELY Fabrice, BAILLY Gérard, GUYETAND Christian,

En exercice

Absents

Votants

Absents excusés : PELLETIER Patricia

7

1

6

Secrétaire : BAILLY François

ORDRE DU JOUR :

- + Captage,
- + Aménagements,
- + Fleurissement,
- + Elections européennes,
- + Frais de scolarité,
- + Demande subventions,
- + Convention CEE Sidec,
- + Questions diverses

Délibération n° 090512

Objet : BAIL DE CHASSE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE de renouveler le bail de chasse, à compter du 30 juin 2009, pour une durée de trois années, avec une location annuelle de 180€,
- MANDATE Monsieur le Maire pour signer le nouveau bail.

Délibération n° 090513

Objet : PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PRIMAIRES ET MATERNELLE DE CLAIRVAUX LES LACS – ANNEE SCOLAIRE 2007/2008

Vu la liste des enfants inscrits à l'école de Clairvaux les Lacs pendant l'année scolaire 2007-2008,
Vu le décompte des frais de fonctionnement de l'école primaire et de l'école maternelle de Clairvaux les Lacs,
Vu le décompte de la cantine scolaire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE de verser à la commune de Clairvaux les Lacs sa participation aux frais de fonctionnement des écoles et de la cantine pour l'année scolaire 2007-2008 :

❖	Ecole maternelle :	2036.17€,
❖	Ecole primaire :	357.95 €,
❖	Cantine :	336.00 €,
❖	Total :	2730.12 €.

Délibération n° 090514

Objet : VERSEMENT SUBVENTION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE de verser de verser une subvention de 50€ à l'ADMR de Clairvaux-les-Lacs.

Pour copie conforme au registre.

*Ne restant rien à l'ordre du jour, le Maire déclare la cession close.
Délibéré en séance, les jour et an susdits. La séance est levée à 22 heures.*

Le Maire,
Pierre SIMANDRE

